

GESTION DES SITES ET SOLS POLLUÉS : VALORISATION ET RECONVERSION D'UN SITE

Cette formation approfondit les bonnes pratiques de gestion des sites et sols pollués dans plusieurs types d'opérations et de projets de construction.

Objectifs opérationnels

- Concevoir et conduire un projet de construction tenant compte à chaque phase, des contraintes liées à la contamination des sols

Public Concerné

- Ingénieurs et responsables chargés de projets d'aménagement ou de construction sur des sites pollués
- Responsables environnement des entreprises, des collectivités locales, des services de l'État ou de l'industrie
- Ingénieurs et responsables chargés de réponses à appels d'offres sur des projets d'aménagement ou de construction

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation réclame la connaissance de base sur les sols pollués ou avoir suivi la formation "Gestion des sites et sols pollués : réglementation, diagnostic et réhabilitation", Ref. E345.

Parcours pédagogique

Projet en prenant en compte les contraintes liées à la contamination des sols

Compromis et actes de vente

Clauses environnementales adaptées

Risques sanitaires lors de la livraison du projet et restriction d'usage

Clauses d'un contrat avec une entreprise de terrassement

Le risque de sols pollués en phase chantier

Études de cas et exemples de conduites de projets

- Projet de construction de logements sur un ancien site industriel : problème de gestion des terres excavées polluées
- Projet de construction de logements sur le site d'une ancienne usine de fabrication d'engrais : retard du projet lié à la procédure de cessation d'activité
- Projet de construction de logements sur un site ayant accueilli un garage automobile : optimisation de la gestion des terres polluées excavées
- Projet de construction sur un site ayant accueilli une fonderie : remise en état du site par l'ancien exploitant sur la base du projet futur
- Projet de construction sur un site ayant accueilli des installations classées : prise en charge des travaux de dépollution nécessaires à la maîtrise des risques sanitaires par l'aménageur

Cette formation est également réalisable en présentiel.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations de cas concrets et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcam, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en construction ou architecte.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com